

COLLEGE

Tarifs Contribution et restauration 2018/2019

1 - CONTRIBUTION

Niveaux	Montant total
6 ^{ème}	755 €
5 ^{ème} , 4 ^{ème} , 3 ^{ème}	865 €

Dont cotisations reversées à La Direction Diocésaine : 100€ par élève.

Il n'y a pas de frais supplémentaires ponctuels, liés à la scolarité, facturés aux familles.

Sont inclus :

- ⇒ Les frais relatifs à l'organisation des ateliers (EIP, Théâtre, etc.),
- ⇒ L'obtention d'un livre lié au projet pastoral (catéchèse ou culture chrétienne),
- ⇒ La location des manuels scolaires.
- ⇒ La contribution familiale dédiée au fonctionnement de l'établissement,
- ⇒ La contribution à l'Association Sportive du collège-lycée,
- ⇒ La possibilité de bénéficier d'une étude accompagnée le soir,
- ⇒ L'accès à un casier sur inscription et selon les critères suivants : priorité aux élèves de Sixième, de Seconde et aux élèves à besoins particuliers, de santé notamment,
- ⇒ Les frais de sorties d'une journée ou d'une demi-journée qui ont lieu dans l'année (activités culturelles, ateliers pédagogiques, sorties disciplinaires...)

Ne sont pas inclus :

- ⇒ Les frais relatifs aux échanges linguistiques et aux projets pédagogiques ou pastoraux de plus d'une journée,
- ⇒ L'achat de cahiers personnels d'exercice ou d'œuvres littéraires,
- ⇒ Les photos de classe.

Informations comptables :

- ⇒ Il n'y aura **pas d'envoi de factures papier** (*sauf sur demande*). Elles sont consultables et téléchargeables sur le site Ecole Directe : www.ecoledirecte.com.

⇒ Sur ce site vous pouvez également **suivre l'état de votre compte** tout au long de l'année, et procéder à des **règlements par Carte Bancaire**.

2 – RESTAURATION

→ **Accès au self uniquement** (menu de 5 composants).

→ **Demi-pensionnaire** :

- Un forfait, en fonction du régime choisi en début d'année, sera facturé sur la facture annuelle,
- En cas de repas pris sur des jours où l'élève n'est pas inscrit en tant que demi-pensionnaire, il sera considéré comme externe. Il faudra donc prévoir d'approvisionner sa carte.

	DP1 jour	DP2 jours	DP3 jours	DP4 jours	DP5 jours
Forfait annuel	210 €	412 €	612 €	808 €	1000 €

→ **Externe** :

- La carte est à approvisionner avant chaque prise de repas,
- Prix du repas occasionnel : 6,65 €

→ **Comment approvisionner la carte de self ?**

- Par Carte Bancaire, via le site Ecole Directe : www.ecoledirecte.com (*recommandé et sécurisé*).
Sur ce site, il vous sera également possible de suivre le solde de la carte de self et des consommations de votre enfant.
- Ou par chèque ou espèces, à déposer à la comptabilité, précisant nom, prénom, classe de l'élève ;

Changement de régime en cours d'année :

Tout changement de régime devra faire l'objet d'une demande écrite et motivée auprès de Mme Violleau, Responsable Vie Scolaire Collège, et prendra effet à chaque retour de vacances scolaires.

En cas de perte, détérioration, changement de régime, toute nouvelle carte de self vous sera facturée 15 €.